

# Stage Aïkido Armes Iaïdo Familles à la plage



18 au 20 mai 2024

ouvert à toutes et tous



**Samedi** : 14h30 à 16h30  
17h à 18h30

**Dimanche** : 6h30 à 8h (Iaïdo)  
9h30 à 11h30 / 14h30 à 16h30  
/ 17h à 19h

**Lundi** : 6h30 à 8h (Iaïdo)  
9h30 à 12h



dirigé par

**Xavier Dufau**

6ème DAN AÏKIKAI CEN  
3ème DAN F.E.I.  
DEJEPS



Résidence Mer & Golf  
**Appart-Hôtel SOKOBURU**  
84, avenue des Mimosas  
**64700 Hendaye**

Lat GPS 43.37045898798148  
Long GPS -1.7854607105255127

**Réservez dès maintenant votre week-end !**



+33 6 32 95 29 87  
daikyokandojo@gmail.com

Apporter armes et passeport sportif  
www.daikyokan-dojo.fr



# Sporting Club Aïkido Iaïdo

Stage «AÏKIDO ARMES IAÏDO  
FAMILLES A LA PLAGE»

du samedi 18 au lundi 20 mai 2024

## LES TARIFS, LES INSCRIPTIONS

### L'hébergement

Résidence Mer et Golf Appart-Hôtel SOKOBURU - 84 avenue des Mimosas - 64700 Hendaye

Studio 4 personnes patio 97,00 € la nuit,

Studio 4 personnes port 115,00 € la nuit,

Appartement 2 pièces 4 personnes patio 115,00 € la nuit,

Appartement 2 pièces 4 personnes port 121,00 € la nuit

Appartement 2 pièces 6 personnes patio 121,00 € la nuit

Suppléments suivant vos choix ( non obligatoires )

Parking 12 € par jour sur réservation.

Possibilité de prendre petit-déjeuner, 8 € sur commande

Tous les appartements sont équipés d'un coin cuisine complet, donc possibilité de préparation repas.

Taxe de Séjour ( obligatoire ) 1,73 € par jour et par personne

### Le stage

#### Aïkido

Complet adultes : 80 € / 2 cours : 45 € / 1 cours : 30 €

Complet enfants : 35 € - un cours 15 €

#### Iaïdo

Complet : 25€

Un cours : 15 €

### Réservations - Règlements

La réservation de l'hébergement proposé est importante et obligatoire, le week-end de Pentecôte étant très sollicité ! Le chèque de règlement est à établir à l'ordre de « **RESIDENCE MER ET GOLF APPART-HÔTEL SOKOBURU** » et sera déposé en banque un mois avant l'évènement, **le 18 avril 2024**. Cette réservation est à envoyer à : **Sporting Club Aïkido - « Le Belvédère » - 70, rue du Roussillon - 40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT, avant le 10 avril 2024**.

Le règlement du stage (chèque à l'ordre du « **SPORTING CLUB AIKIDO** ») s'effectuera le jour de l'ouverture du stage, à l'accueil de la résidence, avec présentation du passeport sportif.

NOM: ..... PRENOM: .....

ADRESSE: .....

MAIL: ..... TELEPHONE: .....

CLUB: .....